

# Rapport Financier

## Budget de Fonctionnement au 31/12/2022

### (Christiane Griffaut, Trésorière)

#### CHARGES T.T.C. (HORS Voyages et Sorties)

		Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
<b>ASSURANCES</b>		494 €	619 €	665 €
<b>BANQUE</b>		60 €	69 €	76 €
<b>Site INTERNET</b>	Abonnements et Publicité	230 €	89 €	164 €
<b>FOURNITURES</b>	Papier, encre, divers	800 €	1 095 €	1 685 €
<b>La POSTE</b>	Timbres	1 000 €	659 €	770 €
<b>A. G.</b>	Locaux, boissons, autocar, matériel, repas, ....	250 €	110 €	100 €
<b>DEPLACEMENTS</b>	Bureau (réunions)	60 €	281 €	310 €
<b>IMPOTS</b>	TVA	600 €	695 €	870 €
	Impôts sur les Sociétés	300 €	61 €	100 €
	Cotisation Foncière des Entreprises	1 600 €	653 €	1 200 €
<b>Petit MATERIEL</b>			119 €	
<b>DIVERS</b>				551 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 394 €</b>	<b>4 450 €</b>	<b>6 491 €</b>

# Rapport Financier

## **Budget de Fonctionnement au 31/12/2022 (Christiane Griffaut, Trésorière)**

### CHARGES T.T.C (suites)

#### 1) Réalisé 2022

- **Assurances : 619 €** = 1,90 € x 326 adhérents en 2022 (nous avons utilisé toutes nos cartes 2022)
  
- **Banque : 69 €** = 55 € (carte de paiement) + 14 € (agios suite à retard d'encaissement de chèques)
  
- **Site Internet : 89 €** = 54 € (abonnement professionnel supprimant la publicité) + 35 € (abonnement pour le nom de domaine [www.clrd.fr](http://www.clrd.fr) au lieu de [www.clrd.e-monsite.com](http://www.clrd.e-monsite.com))
  
- **Fournitures de Bureau : 1 095 €** = 315 € (ramettes de papier, étiquettes, enveloppes, agrafes,...) + 614 € (toners et cartouches d'encre) + 51 (flyers) + 15 € (masques) + 14 € (gel hydroalcoolique) + 86 € (tambours d'imprimantes)
  
- **La Poste : 659 €**  
Une meilleure maîtrise des coûts grâce à une utilisation plus importante des envois informatiques (merci aux adhérents!) + les envois recommandés et en valeurs déclarés pour les chèques-vacances ont été intégrés dans le coût des voyages (contrairement aux années précédentes)
  - 504 timbres à 20 grammes pour 448,56 €
  - 120 timbres à 50 grammes pour 166,80 €
  - 24 timbres à 100 grammes pour 43,68 €
  
- **AG 2021 : 110 €** = le prix de la location de la salle Jean Zay à Besançon (faute de temps il n'y a pas eu de verre de l'amitié et les boissons et biscuits ont été rachetés par les membres du Bureau)
  
- **Frais de déplacement : 281 €**
  - . 5 réunions de Bureau (Maisons du Bois en janvier pour 19,05 €, Cromary en juin pour 34,70 €, Besançon en mai, octobre et novembre pour un total de 61,53 €)
  - . 1 rencontre des Vérificateurs aux comptes chez la trésorière

à Pelousey en janvier pour 12,77 €

. 1 rencontre du Président avec la gestionnaire du fichier des adhérents à Besançon en avril pour 6,14 €

. 1 rencontre du Président avec la chargée de Communication à Besançon en avril pour 6,14 €

. 1 rencontre du Président avec la trésorière à Pelousey en avril pour 5,22 €

. 1 journée d'information du Président à Paris pour les Assurances (en train) soit 85 € aller et retour

. 1 rencontre du Président avec les exposants du forum des associations de Trépot en septembre pour 10,16 €

. 1 réunion des associations à la Mairie de Pelousey en septembre pour 2,57 €

. Salon « Vivre la retraite » à Besançon en novembre pour 21,81 €

. 1 rencontre du Président et de la Trésorière avec la gagnante de la croisière mise en jeu au Salon Vivre la Retraite à Besançon en novembre pour 6,39 €

– **Impôts:**

• TVA = 695 € (taxe payée en 2022 d'après les recettes perçues en 2022 et les dépenses payées en 2022 aussi)

• IS = 61 € (l'imposition payée en 2022 est calculée sur les charges et produits de l'année 2021, année de moindre activité compte tenu du Covid)

• CFE = 653 € (contribution payée en 2022 sur une base minimum déterminée à partir des recettes de l'année 2020, 1ère année de Covid, avec des confinements et donc année très réduite en activité)

– **Petit matériel : 119 €**

• Achat d'un disque dur externe pour l'ordinateur de la trésorière (114,99 €) et d'une urne pour le stand du Salon Vivre la Retraite (58,80 €)

• Ces achats sont compensés partiellement par la revente d'occasion de petits matériels inutilisés (scanneur de poche 15 €, traducteur de poche 10 € et tambours de l'ancienne imprimante 30 €)

## **2) Prévu 2023**

**De manière générale, dans le contexte actuel d'inflation, il est raisonnable d'évaluer à environ + 10% les prévisions de dépenses pour 2023 et de tenir compte aussi de nos objectifs d'augmentation du nombre d'adhérents (7 % à 8%)**

– **Assurances** : 665 €

La cotisation reste à 1,90 € par adhérent pour 2023 et nous avons pour objectif de revenir à notre effectif d'adhérents d'avant Covid (2019) soit environ 350 adhérents : 1,90 € x 350 adhérents = 665 €

– **Site Internet** : 164 €

A l'augmentation prévisible des abonnements Pro et Nom de Domaine, il convient d'ajouter l'abonnement de 2 ans à l'anti-virus non dû en 2022 (66 € prévu)

- **Fournitures de Bureau 2023** : 1 685 €

Outre l'augmentation prévue des coûts et de l'effectif, nous avons fait imprimer les livrets d'accueil (121,50 € les 150) et les livrets de voyages 2024 (283,50 € les 150)

– **AG 2023** : 100 €

car c'est le prix facturé par la mairie de Pontarlier, mais il n'y a pas d'autres dépenses car les locaux ne se prêtent pas à l'organisation d'un café d'accueil et/ou d'un verre de l'amitié....

– **CFE 2023** : 1 200 €

car notre activité en hausse sur 2021 (année de référence pour 2023) par rapport à 2020 (année de confinement), même si elle reste modeste, risque de nous faire passer dans la tranche supérieure de cotisation minimale....

- **Divers 2023** : 551 €

Un virement de 1 473,69 € nous avait été versé en novembre 2021 par la société Edreams pour une réservation de vols au nom d'une personne inconnue. Plus de 12 mois s'étant écoulés, cette somme ne nous sera plus réclamée et peut être versée, en partie et pour un total de 551 €, aux 6 personnes qui n'avaient pas été intégralement remboursées de leur annulation de croisière 3 Continents

**Rapport Financier**  
**Budget de Fonctionnement au 31/12/2022**  
**(Christiane Griffaut, Trésorière)**

**PRODUITS T.T.C (HORS Sorties et Voyages) – en Euros (€)**  
**et calcul des EXCEDENTS T.T.C (HORS Sorties et Voyages) – en Euros (€)**

		<b>Prévu 2022</b>	<b>Réalisé 2022</b>	<b>Prévu 2023</b>
<b>ADHESIONS</b>	Nettes de reversements	5 130 €	6 194 €	7 280 €
<b>ASSURANCES</b>		513 €	619 €	665 €
<b>BANQUE</b>	Intérêts Livret A	80 €	303 €	303 €
<b>A. G.</b>		0 €	0 €	0 €
<b>DONS</b>		0 €	41 €	
<b>DIVERS</b>		0 €	6 €	
<b>RELIQUATS sorties et voyages</b>	Uniquement ceux non remboursables	0 €	221 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>PRODUITS</b>	5 723 €	7 384 €	8 248 €
<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES</b>	5 394 €	4 450 €	6 491 €
<b>Excédent</b>		<b>329 €</b>	<b>2 934 €</b>	<b>1 757 €</b>

**I) PRODUITS T.T.C (HORS Voyages)**

Nous avons prévu 270 **adhérents pour 2022** : nous en avons finalement **326!** Notre activité ayant bien repris, nous pensons raisonnablement atteindre **350 adhérents sur 2023...**

Par ailleurs, notre cotisation 2023 a été portée à **27 €** lors de l'AG 2021(et celle de GM25 à 6,20 € lors de son AG 2021)

**Adhésions 2022** nettes de reversement = (25€ - 6,00 € reversés à GM25) x 326  
= 6 194 €

**Adhésions 2023** prévisibles nettes de reversement = (27 €- 6,20 €) x 350  
= 7 280 €

**Assurances 2022** = 1,90 € x 326 = 619 €

**Assurances 2023** = 1,90 € x 350 = 665 €

**Livret A** (303 € réalisé en 2022): principalement dû à certains acomptes de voyages 2023 encaissés durant l'année 2022 mais reversés aux Tour Opérateurs en fin d'année 2022 seulement (Canada, Japon, Ecosse, Vietnam). Ces acomptes ont

donc été placés provisoirement sur le livret A dans l'attente de leur reversement. Dans le contexte d'inflation actuelle, le gouvernement prévoit de nouvelles hausses du taux du Livret A (combien en fin d'année 2023?): il est donc logique de prévoir pour 2023 une réduction de nos placements sur le Livret A (meilleure gestion des versements aux Tours Opérateurs) mais aussi une hausse de leurs intérêts (le taux)

**Il est donc proposé de laisser pour 2023 la même prévision du montant des intérêts que le réalisé 2022 (303 €)....**

**Reliquats de sorties et voyages 221€** : il s'agit des excédents de voyages réalisés en 2022 et qui ne seront pas remboursés aux participants car inférieurs à 5,00 € par personne, donc ;

- Voyage Dubaï : 2,00 €, soit 0,09 € par personne
- Voyage Algarve : 39,00 €, soit 1,02 € par personne
- Repas des adhérents : 25,00 €, soit 0,49 € par personne
- Voyage Val de Loire : 88,00 €, soit 2,66 € par personne
- Voyage Normandie : 67,00 €, soit 1,63 € par personne

On peut donc considérer que ces excédents deviennent bien des produits de fonctionnement car ils restent dans la trésorerie (contrairement aux autres excédents de voyages 2022 qui sont portés en avoirs des participants et leur seront remboursés d'une manière ou d'une autre et à un moment ou un autre)

## **II) EXCEDENTS T.T.C**

- Le réalisé 2022 (2 934 €) est bien plus élevé que celui prévu, ce qui est largement dû à notre détermination à réaliser nos voyages malgré les difficultés rencontrées et à continuer à communiquer sur notre association.
- Le prévisible 2023 (1 757 €) est réduit par rapport au réalisé 2022, mais il reste raisonnablement atteignable dans le contexte actuel d'inflation et sans qu'il soit absolument nécessaire d'augmenter la cotisation d'adhésion pour 2024....

